

28 février 2011

SA au capital de 1 226 054 Euros

3, rue Moncey 75009 PARIS
RCS Paris B 330 013 301

Rapport financier 1^{er} semestre 2010-2011

Sommaire

- **Comptes semestriels consolidés résumés**
- **Rapport semestriel d'activités**
- **Annexe aux comptes consolidés**
- **Rapport des commissaires aux comptes**
- **Attestation du responsable du rapport financier semestriel**

Comptes semestriels résumés au 31 décembre 2010.

I. — Etat du résultat global résumé (En milliers d'euros)

Notes	31/12/10	31/12/09	
	6 mois	6 mois	
	Revenus	19 372	19 071
	Achats consommés	(2 893)	(2 163)
3	Charges de personnel	(13 960)	(14 360)
	Charges externes	(1 511)	(1 495)
	Impôts et taxes	(328)	(504)
	Dotations aux amortissements	(57)	(85)
	Dotations aux provisions	2	28
	Autres produits et charges d'exploitation	(39)	(21)
	Résultat opérationnel courant	586	472
4	Autres produits et charges opérationnels	0	(221)
	Résultat opérationnel	586	250
	Produits de trésorerie et d'équivalents	1	1
	Coût de l'endettement financier brut	(2)	(8)
	Coût de l'endettement financier net	(1)	(8)
	Autres produits et charges financiers	3	2
	Résultat financier	2	(5)
	Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	17	1
5	Impôts	(272)	(168)
	Résultat de la période	333	78
	Autres éléments du résultat global après impôt		
	Ecart de conversion des activités à l'étranger	(1)	0
	Ecart actuariel sur les régimes à prestations définies, nets d'impôt	0	0
	Autres éléments du résultat global nets d'impôt	0	0
	Total du résultat net global reconnu en capitaux propres	(1)	0
	<i>Résultat global total de la période</i>	332	78
	Résultat de la période attribuable :		
	- Aux propriétaires de la société mère	333	78
	- Aux participations ne donnant pas le contrôle	0	0
	Résultat global attribuable :		
	- Aux propriétaires de la société mère	332	78
	- Aux participations ne donnant pas le contrôle	0	0
6	Résultat de base par action (en €)	0.19	0.04
	- Aux propriétaires de la société mère	0.19	0.04
	- Aux participations ne donnant pas le contrôle	0.00	0.00
6	Résultat dilué par action (en €)	0.19	0.04
	- Aux propriétaires de la société mère	0.19	0.04
	- Aux participations ne donnant pas le contrôle	0.00	0.00

II. — Bilan résumé (En milliers d'euros)

Notes	ACTIF	31/12/10	30/06/10
1.4 et 7	Goodwill	9 223	9 223
	Immobilisations incorporelles	21	18
8	Immobilisations corporelles	789	115
9	Participations mises en équivalence	48	33
9	Autres actifs financiers	1 125	1 173
	ACTIFS NON COURANTS	11 207	10 561
9	Créances clients et comptes rattachés	9 976	11 060
9	Autres actifs courants	1 492	1 445
9	Créance d'impôt sur les résultats	349	677
9	Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 506	2 647
	ACTIFS COURANTS	14 324	15 829
	TOTAL ACTIF	25 530	26 391
	PASSIF	31/12/10	30/06/10
	Capital	1 226	1 226
	Primes	6 297	6 247
	Réserves	2 830	2 675
	Ecart de conversion	0	1
	Résultat net part du groupe	333	517
10	CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	10 686	10 666
	Participations ne donnant pas le contrôle	0	0
10	CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE	10 686	10 666
12	Avantages du personnel	18	27
	Provision	5	255
11	Impôts différés	67	22
	PASSIFS NON COURANTS	90	304
1.5 et 12	Provisions	285	312
11	Emprunts part à court terme	42	89
11	Fournisseurs et comptes rattachés	3 812	3 579
11	Autres passifs courants	10 615	11 440
	PASSIFS COURANTS	14 754	15 421
	TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	25 530	26 391

III. — Tableau des flux de trésorerie résumé (En milliers d'euros.)

TABEAU DES FLUX DE TRESORERIE NETTE	31/12/10	31/12/09
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	333	78
Elimination du résultat des sociétés mises en équivalence	(1)	0
+ Dotations aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	121	317
- Reprises des provisions	(349)	(206)
-/+ Gains et pertes latents liées aux variations de juste valeur	0	0
+/- Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	49	71
-/+ Plus et moins-values de cession	3	0
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	155	259
+ Coût de l'endettement financier net	1	8
+/- Charge d'impôt (y compris impôts différés)	272	168
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)	428	435
-/+ Autres produits et charges calculés	(4)	(3)
- Impôts versés/reçus (B)	644	24
+/- Variation du B.F.R. lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel) (C)	(344)	(1 979)
= FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (D)=(A+B+C)	724	(1 524)
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(496)	(26)
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	4	0
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	(21)	(3)
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	0	0
+/- Variation des prêts et avances consentis	52	(99)
= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (E)	(461)	(128)
-/+ Rachats et reventes d'actions propres ¹	(79)	(19)
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère ²	(278)	0
- Remboursements d'emprunts	(47)	(151)
- Intérêts financiers nets versés	(1)	(8)
+/- Autres flux liés aux opérations de financement	1	(2)
= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (F)	(404)	(180)
= VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE (D+E+F)	(140)	(1 832)
Trésorerie au début de l'exercice ³	2 647	4 204
Trésorerie à la fin de l'exercice ³	2 506	2 372

1- Sur l'exercice 2010-2011 : dont acquisition d'actions propres : 352 k€ - dont cession d'actions propres: 274 k€

2- Le paiement des dividendes a été effectué le 20 décembre 2010 – sur l'exercice précédent, il avait eu lieu le 20 janvier 2010.

3-

	<i>31/12/10</i>	<i>31/12/09</i>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 506	2 372
Banques créditrices	0	0
Trésorerie nette	2 506	2 372

IV. — Etat de variation des capitaux propres.
(En milliers d'euros)

	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves	Ecart de conversion	Résultat de l'exercice	Total part du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
30 juin 2009	1 839 082	1 226	6 108	2 668	1	219	10 222	0	10 222
Paiement en action			71				71	0	71
Résultat net de l'exercice					0	78	78	0	78
Affectation de l'exercice				219		(219)	0	0	0
Dividendes				(174)			(174)	0	(174)
Solde net actions propres				(28)			(28)	0	(28)
Autres mouvements ¹				6			6	0	6
31 décembre 2009	1 839 082	1 226	6 179	2 691	1	78	10 174	0	10 174
Paiement en action			68				68	0	68
Résultat net de l'exercice				0		439	439	0	439
Solde net actions propres				70			70	0	70
Autres mouvements ¹				(86)			(86)	0	(86)
30 juin 2010	1 839 082	1 226	6 247	2 675	1	517	10 666	0	10 666
Paiement en action			49				49	0	49
Résultat net de l'exercice						333	333	0	333
Affectation de l'exercice				517		(517)	0	0	0
Dividendes				(278)			(278)	0	(278)
Solde net actions propres				(92)			(92)	0	(92)
Ecart de conversion					(1)		(1)	0	(1)
Autres mouvements ¹				9			9	0	9
31 décembre 2010	1 839 082	1 226	6 297	2 830	0	333	10 686	0	10 686

¹Les autres mouvements concernent les boni/mali sur actions propres

Rapport semestriel d'activités

• Faits marquants de la période

◆ Activité

Au 1er semestre de l'exercice 2010-2011 (juillet-décembre 2010), la croissance de 1,6% illustre une situation de marché en voie de redressement mais marquée par des situations contrastées : persistance de l'attentisme sur le secteur de l'Assurance ; amélioration de la demande en Banque et dans les Services Publics ; prix mieux orientés. Dans cette période, AEDIAN a bénéficié de la préférence marquée des clients pour les expertises fortes dans les domaines du conseil et des projets au forfait.

◆ Résultat opérationnel

En ligne avec l'objectif de redressement progressif de la rentabilité, le résultat opérationnel courant atteint 3% du chiffre d'affaires, contre 2,5% sur le même semestre de l'exercice précédent.

Cette hausse, obtenue malgré un taux d'inter mission (7,7%) en augmentation de 2 points par rapport au même semestre de l'exercice précédent, témoigne du potentiel retrouvé d'amélioration des marges.

Le résultat opérationnel et le résultat net, en l'absence de charges non récurrentes, progressent fortement.

Après prise en compte des investissements réalisés dans le cadre du chantier de regroupement des implantations sur le même site, la structure financière affiche une solidité constante avec, au 31 décembre 2010, un BFR négatif à hauteur de 2,7 M€, et une trésorerie nette de dettes financières de 2,5 M€ (contre 2,1 M€ un an plus tôt).

◆ **Perspectives**

Le secteur du conseil et des services entrevoit désormais une amélioration très progressive de l'activité, sans retour immédiat aux taux de croissance historiques. Ce contexte pourrait continuer de brider la croissance d'AEDIAN à très court terme, sans remettre en cause le rythme de déploiement de son plan « Cap 2014 », centré sur des objectifs de résultat opérationnel courant (franchir le cap des 5% du chiffre d'affaires) et d'investissement dans le capital humain, l'innovation et l'image.

◆ **Dividende**

L'Assemblée Générale du 26 novembre 2010 a décidé le versement d'un dividende de 0,16€ par action, au titre de l'exercice clos le 30 juin 2010. Le paiement a été effectué le 20 décembre 2010.

• **Principaux risques & incertitudes**

◆ **Les risques de crédit, de marché et de liquidité** sont non significatifs (cf ci-dessous §14 de l'annexe aux comptes semestriels).

◆ **Risque lié aux ressources humaines** – Les sociétés de conseil et les sociétés de services sont engagées dans une vive concurrence pour attirer et fidéliser les talents. AEDIAN s'attache à optimiser ses processus de recrutement, tout en cherchant à améliorer ses outils traditionnels de fidélisation (enquêtes de satisfaction collaborateurs, benchmark des grilles salariales par rapport aux pratiques de marché, visibilité des carrières, etc.). Les politiques de recrutement et de fidélisation sont au cœur du plan stratégique Cap 2014.

◆ **Risques juridiques** – Dans le cadre de ses activités, le groupe peut être confronté à des actions judiciaires, dans le domaine social ou dans d'autres domaines. Lorsque le groupe identifie un risque, une provision est constituée de manière prudente avec l'avis de ses conseils. Les principaux litiges sont décrits en note 15 de l'annexe aux comptes semestriels (cf ci-dessous).

- **Transactions entre parties liées**

Les transactions avec les principales parties liées sont les suivantes :

- AEDIAN facture à Arcole des prestations administratives pour la gestion comptable juridique et fiscale. Arcole est une SA contrôlée par la famille Gautier et dont l'activité principale est de gérer ses participations. Monsieur Jean-François Gautier est président du Conseil d'Administration d'AEDIAN ;
- Cardiweb est fournisseur du groupe AEDIAN. Cardiweb facture des prestations commerciales. Monsieur Laurent Gautier, frère de Monsieur Jean-François Gautier est actionnaire dirigeant de Cardiweb.

Partie concernée et nature – en k€	Déc 2010	Déc 2009
Arcole – convention de prestations administratives	5	2
Arcole – contrat de sous-traitance	(24)	0
Cardiweb – contrat de prestation	(9)	(9)
Cardiweb – contrat de sous-traitance	0	(97)

Toutes les conventions ci-dessus sont conclues à des conditions normales de marché.

Les transactions avec les parties liées intervenues au premier semestre 2010/2011 et au premier semestre 2009/2010 sont détaillées comme suit :

En k€	Déc 2010	Déc 2009
Revenus	5	2
Membres de la famille proche de l'entité contrôlante	5	2
Sous-traitance	0	(97)
Membres de la famille proche de l'entité contrôlante	0	(97)
Charges externes	(33)	(9)
Membres de la famille proche de l'entité contrôlante	(33)	(9)

Les actifs et passifs inscrits au bilan relatifs aux parties liées sont les suivantes :

En k€	Déc 2010	Juin 2010
Autres actifs	0	0
Membres de la famille proche de l'entité contrôlante	0	0
Autres passifs	(32)	(10)
Membres de la famille proche de l'entité contrôlante	(32)	(10)
Trésorerie (dettes financières nettes)	(5)	(245)
Membres de la famille proche de l'entité contrôlante	(5)	(245)

- **Relation avec les sociétés du groupe**

Aedian a des relations commerciales, conclues à des conditions normales, avec une entreprise associée : AEXIA

En k€	Déc 2010	Juin 2010
Créances rattachées à des participations	22	21
Créances clients et comptes rattachés	14	18
Dettes fournisseurs et comptas rattachés	171	137

Note préambule

AEDIAN est une société anonyme à conseil d'administration de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du code de commerce. AEDIAN a été constituée le 7 juin 1984 (date d'expiration le 18 juin 2083, sauf dissolution anticipée ou prorogation). Elle a son siège social au 3, rue Moncey 75 009 Paris (France) et est cotée sur NYSE Euronext à Paris.

Les états financiers semestriels consolidés de la société au 31 décembre 2010 (6 mois) comprennent la société et sa participation dans son entreprise associée (l'ensemble constituant « le groupe »).

Les comptes consolidés et annexes du premier semestre 2010 ont été arrêtés par le conseil d'administration d'AEDIAN en date du 7 février 2011.

Faits marquants du semestre

En remplacement des locaux actuels situés à Paris 9^e, rue Moncey et rue Ballu, AEDIAN avait signé le 23 juin 2010 :

- un bail commercial sur des locaux à usage de bureau situés à Paris 17^e, à effet du 1^{er} janvier 2011, d'une durée de neuf années dont 7 ans fermes,
- un protocole de mise à disposition anticipée à compter du 1^{er} septembre 2010 des locaux objets du bail,
- un avenant d'extension à effet du 1^{er} novembre 2011 sur d'autres locaux à usage de bureau situés dans le même immeuble.

A ce titre, une partie des collaborateurs basés antérieurement dans les locaux de la rue Ballu – Paris 9^e ont déménagé le 11 décembre 2010.

Note 1– Règles et méthodes comptables.

1.1. Bases de préparation des états financiers.

En application du règlement n°1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le conseil européen, les états financiers consolidés au 31 décembre 2010 sont établis conformément aux normes comptables IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'approuvées par l'Union européenne à la date de préparation des états financiers. Les principes comptables exposés ci-après ont été appliqués de manière permanente à l'ensemble des exercices présentés dans les états financiers consolidés.

Ce référentiel comptable IFRS peut être consulté sur le site web de la Commission :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission

Les comptes consolidés résumés au 31 décembre 2010 sont établis conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » qui permet de présenter une sélection de notes annexes. Les comptes consolidés résumés doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés annuels de l'exercice clos au 30 juin 2010.

Les principes comptables retenus pour l'établissement des états financiers consolidés résumés au 31 décembre 2010 sont identiques à ceux utilisés dans les états financiers consolidés établis au 30 juin 2010 (qui peuvent être consultés sur le site Internet d'AEDIAN), à l'exception des normes et amendements de normes suivants qui sont applicables à compter du 1^{er} janvier 2010.

Les amendements et révisions de normes ainsi que les interprétations qui entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter 1er janvier 2010 ne trouvent pas à s'appliquer dans le groupe ou n'ont pas d'incidence significative sur les comptes consolidés semestriels résumés établis au 31 décembre 2010. Il s'agit de :

- IAS 39 amendée Expositions éligibles à la comptabilité de couverture
- IFRS 1 révisée Première adoption des IFRS

- Amendements d'IFRS1 Exemptions additionnelles pour les premiers adoptants, exemptions relatives à la présentation d'informations comparatives à fournir au titre d'IFRS 7
- IFRS 2 amendée Comptabilisation des plans dénoués en trésorerie au sein d'un groupe
- IFRIC 12 Concessions
- IFRIC 15 Accords pour la construction d'un bien immobilier
- IFRIC 17 Distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires
- IFRIC 18 Transfert d'actifs des clients
- IFRIC 19 Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2010
- Les autres amendements de la procédure d'amélioration annuelle des normes IFRS, publiés en avril 2009.

Les nouvelles normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} juillet 2010 n'ont pas fait l'objet d'application anticipée au 31 décembre 2010.

- IAS 24 révisée Informations à fournir sur les parties liées, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011
- IAS 32 amendée Classement des droits de souscription, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er février 2010.
- Amendement IFRIC 14 Paiements anticipés des exigences de financement minimal, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011

Le processus de détermination par AEDIAN des impacts potentiels sur les états financiers consolidés est en cours d'évaluation.

Les comptes consolidés résumés du Groupe sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

1.2. Méthode de consolidation

Les comptes consolidés du groupe comprennent les comptes d'AEDIAN SA et sa participation dans son entreprise associée AEXIA, et couvrent la période du 1er juillet 2010 au 31 décembre 2010. AEDIAN consolide par la méthode de la mise en équivalence les entreprises associées.

- Identité des sociétés du groupe

Société Mère : AEDIAN
3, Rue Moncey – 75009 PARIS
N°SIRET : 330 013 301 000 40

Entreprise Associée : AEXIA
11, rue Claude Bernard – 1002 TUNIS
N°RC : B2493832007

- Liste des sociétés reprises dans le périmètre de consolidation

Périmètre de consolidation	Pays	Pourcentage d'intérêt			Méthode de consolidation
		31/12/10	30/06/10	31/12/09	
AEDIAN (mère)	France	NA	NA	NA	NA
AEDIAN Stratégie	France	-	-	100%	Intégration globale
AEXIA	Tunisie	49.94%	49.94%	49.94%	Mise en équivalence

- Exclusion du périmètre de consolidation

La société AEDIAN Intégration n'a pas été retenue en consolidation du fait qu'elle n'a aucune activité à ce jour. Sa consolidation n'aurait pas d'impact significatif sur le bilan et sur le compte de résultat consolidés.

1.3. Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers intermédiaires en accord avec la norme IAS 34 implique qu'AEDIAN procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses, jugées réalistes et raisonnables qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe. Certains faits et circonstances pourraient conduire à des changements de ces estimations ou hypothèses, ce qui affecterait la valeur des actifs, passifs, capitaux propres et résultat d'AEDIAN.

AEDIAN revoit ces estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité. Elles concernent principalement les provisions et les hypothèses retenues pour l'établissement des plans d'affaires utilisés pour la réalisation des tests de valeur sur les actifs et la reconnaissance d'impôts différés actifs.

1.4. Goodwill

Les règles et méthodes concernant le goodwill sont identiques à celles utilisées au 30 juin 2010.

1.5. Provisions

Les règles et méthodes concernant les provisions sont identiques à celles utilisées au 30 juin 2010.

1.6. Saisonnalité de l'activité

Le Chiffre d'affaires n'est que peu impacté par un phénomène de saisonnalité. L'activité diminue pendant la période de congés soit en juillet et en août ainsi que la dernière semaine de décembre. Ce phénomène est chaque année sensiblement équivalent.

Le résultat opérationnel intermédiaire n'est pas caractérisé par une forte saisonnalité.

Conformément aux principes comptables IFRS, le chiffre d'affaires est reconnu dans les mêmes conditions qu'à la clôture annuelle soit sur sa période de réalisation.

1.7. Secteurs opérationnels

La commercialisation des différentes offres de prestations intellectuelles est conjointe. La société AEDIAN correspond au niveau le plus fin de l'organisation pour lequel il existe une mesure complète de la performance.

Toute l'activité est réalisée en France.

1.8. Crédit d'impôt recherche

Le crédit d'impôt recherche est considéré comme relevant de la norme IAS 20 Subventions publiques. La part du crédit impôt recherche affectable aux frais de développement comptabilisés en immobilisations incorporelles est comptabilisée en diminution de cet actif.

Le produit de crédit impôt recherche relatif aux frais de recherche et éventuellement aux frais de développement ne répondant pas aux critères d'activation est comptabilisé au fur et à mesure de l'engagement des dépenses en diminution des charges par nature (essentiellement charges de personnel et charges externes).

Note 2 - . Secteurs opérationnels

En k€	31/12/10		31/12/09	
	Prestations intellectuelles	Total consolidé	Prestations intellectuelles	Total consolidé
Produits des activités ordinaires				
Produits externes	19 372	19 372	19 071	19 071
Produits inter segment	0	0	0	0
Produits des activités ordinaires	19 372	19 372	19 071	19 071
Résultat				
Résultat opérationnel	586	586	250	250
Charges financières	(3)	(3)	(11)	(11)
Produits financiers	5	5	6	6
Impôts sur les résultats	(272)	(272)	(168)	(168)
Résultat mis en équivalence	17	17	1	1
<i>Résultat net</i>	333	333	78	78
Résultat sectoriel	333	333	78	78

Note 3 – Charges de personnel

Au 31 décembre 2010, les charges de personnel se décomposent comme suit :

En k€	Décembre 10	Décembre 09
Charges de personnel (y compris charges sociales)	13 920	14 431
Participation des salariés	0	0
Charges relatives à des paiements en actions	49	71
Avantages du personnel	(9)	(142)
	40	(71)
Total	13 960	14 360

L'impact du crédit d'impôt recherche sur les charges de personnel est de (167) k€ au 31 décembre 2010 (0 k€ au 31 décembre 2009). Le dispositif est détaillé dans la note 5. Impôts.

Les principales caractéristiques des plans d'options d'achat d'actions et d'attribution d'actions gratuites sont détaillées dans la note 10.2 relative aux paiements fondés sur des actions.

Au 31 décembre 2010, la juste valeur des actifs ne couvre pas l'intégralité des engagements de retraite contrairement au 31 décembre 2009. La provision s'élève à 18 k€ (0 k€ au 31 décembre 2009).

Les hypothèses retenues pour le calcul des indemnités de départ à la retraite sont décrites dans la note 13 relative aux autres avantages postérieurs à l'emploi.

Note 4 – Autres produits et charges opérationnels non récurrents

En k€	Décembre 10	Décembre 09
-------	-------------	-------------

Condamnation prud'homme	0	171
Condamnation autre affaire	0	50
Total	0	221

Note 5 - Impôts

L'impôt sur les bénéfices est composé des impôts exigibles dus par AEDIAN et des impôts différés provenant des retraitements de consolidation et des décalages temporaires entre les résultats comptables et les résultats fiscaux.

La charge d'impôt s'analyse comme suit (en k€) :

5.1. Ventilation entre impôt différé et impôt exigible

En k€	Décembre 10	Décembre 09
Impôt exigible	227	121
Impôt différé	45	47
Total impôt	272	168

Compléments d'informations concernant l'impôt sur les sociétés :

Dans le cadre de l'intégration fiscale, les modalités de répartition de l'impôt s'effectuent suivant la méthode de neutralité.

Au 31 décembre 2010, AEDIAN est bénéficiaire et AEDIAN Intégration est déficitaire.

En ce qui concerne la composante CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) de la CET (Contribution Economique Territoriale), nouvel impôt introduit en France par la loi de finance pour 2010, AEDIAN a opté pour la comptabilisation en impôt sur le résultat. Cette nouvelle taxe remplace la taxe professionnelle antérieurement enregistrée en résultat opérationnel. Ce changement n'a pas affecté le résultat consolidé d'AEDIAN. Le montant enregistré au titre de la CVAE est de 248 k€ au 31 décembre 2010 (0 k€ au 31 décembre 2009).

Aedian a mandaté un cabinet extérieur pour préparer, dans le cadre des lois en vigueur, la demande de Crédit d'impôt en faveur de la recherche (CIR) au titre des années 2009 à 2011. Cette mission consiste à identifier les projets de R&D initiés, traités et développés au cours des exercices concernés, évaluer le montant du CIR auquel AEDIAN peut prétendre, préparer les dossiers techniques de support et assister AEDIAN en cas de contrôle fiscal ou technique. Le CIR, d'un montant de 292 k€ au 31 décembre 2010 est comptabilisé dans le résultat opérationnel courant en moins des charges concernées, soit 167 k€ en moins des charges de personnel et 125 k€ en moins des charges externes.

5.2. Taux d'impôt effectif

Les différences entre l'impôt sur les sociétés pris en charge et l'impôt théorique obtenu en appliquant le taux d'imposition normal sont les suivantes (en k€) :

<i>Preuve d'impôt au 31/12/10</i>	<i>Décembre 10</i>	<i>Décembre 09</i>
Résultat consolidé avant impôt	589	245
Impôt théorique	196	82
Taux d'imposition théorique	33.33%	33.33%
Différences permanentes	7	9
Stock options et actions gratuites	16	24
Complément Is suite à la sortie de périmètre d'Aedian Consulting	0	74
Crédits d'impôts - divers	(16)	(21)
Crédits d'impôts recherche	(97)	0

CVAE	165	0
Charges d'impôt calculé	272	168
Charges d'impôt	272	168
Taux d'imposition réel	46%	69%

Note 6 - Résultat par action

Les résultats par action sont calculés à partir du nombre moyen pondéré d'actions en circulation, déduction faite du nombre moyen pondéré d'actions détenues par des sociétés consolidées.

<i>En k€</i>	<i>Décembre 10</i>	<i>Décembre 09</i>
Résultat net consolidé (en k€)	333	78
Nombre moyen d'actions pondéré	1 732 726	1 736 514
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	1 741 848	1 739 744
Résultat par action (en €)	0.19	0.04
Nombre potentiel d'actions provenant de la conversion d'instruments dilutifs	32 363	34 414
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation retenu pour la détermination du résultat dilué par action	1 774 211	1 774 159
Résultat par action dilué (en €)	0.19	0.04

Notes relatives à certains postes du bilan.

Note 7 - Goodwill

La société AEDIAN correspond au niveau le plus fin de l'organisation pour lequel est opéré le suivi du retour sur investissement par la direction.

<i>Origine</i>	<i>Décembre 2010</i>			<i>Juin 2010</i>		
	<i>Goodwill brut</i>	<i>Perte de valeur</i>	<i>Goodwill net</i>	<i>Goodwill brut</i>	<i>Perte de valeur</i>	<i>Goodwill net</i>
UGT AEDIAN	9 223	0	9 223	9 223	0	9 223
TOTAL NET	9 223	0	9 223	9 223	0	9 223

La valeur du Goodwill net reste identique entre juin 2010 et décembre 2010. Suite au jugement de première instance du Tribunal de Commerce de Paris condamnant AEDIAN à verser 1 946 K€ sur l'exercice 2006-2007 au titre d'un complément de prix (voir aussi la note 15 relative aux passifs éventuels), AEDIAN a ajusté en conséquence au 30 juin 2007 le goodwill de l'UGT « Conseil en stratégie, management et organisation » (UGT AEDIAN aujourd'hui), conformément à la note IFRS 3 « Regroupements d'entreprises ». Ce complément de prix sera ajusté en fonction des décisions de justice à venir. Les ajustements futurs seront fonction des décisions de justice successives et le cas échéant contradictoires. Il n'y a pas eu d'évolution au 31 décembre 2010.

Il n'existe pas d'autres compléments de prix inscrits dans les comptes au titre des opérations de croissance externe.

Tous les goodwill comptabilisés au cours des exercices 2004-2005 à 2009-2010 ont été alloués à des unités génératrices de trésorerie à la clôture des exercices concernés.

Tests de la valeur nette comptable des goodwill

Un test de la valeur nette comptable du goodwill a été mené dans le cadre du contrôle de la valeur de cet actif. Ce test s'appuie sur la méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisés et consiste à simuler la valeur recouvrable générée par les flux propres de l'unité génératrice de

trésorerie à laquelle le goodwill est affecté. Ces évaluations sont effectuées sur la base de paramètres issus du processus budgétaire et étendus sur un horizon de 5 ans, incluant des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Le taux d'actualisation a été maintenu à 10.70%, le taux de placement sans risque reste identique à 4.30%, la prime de risque est inchangée à 4.60% et le Beta de l'entreprise reste à 1.40.

La sensibilité de la valeur des fonds propres aux hypothèses de taux de croissance et d'actualisation est comprise entre -6% et +7% pour une variation à la baisse et à la hausse d'un point du taux d'actualisation et d'un demi-point du taux de croissance.

Le résultat obtenu et les tests de sensibilité aux hypothèses de taux effectués ont conforté la valeur apparaissant au bilan.

Ce test de dépréciation du goodwill au 31 décembre 2010 a conduit à ne comptabiliser aucune perte de valeur sur le premier semestre de l'exercice.

Les données et hypothèses utilisées pour le test de dépréciation du goodwill, pour l'unité génératrice de trésorerie (UGT) AEDIAN dans lequel est inclus le goodwill sont les suivantes :

<i>Test Décembre 10</i>	<i>Valeur comptable</i>	<i>Taux d'actualisation</i>	<i>Taux croissance</i>	<i>de</i>	<i>Méthode de valorisation</i>	<i>de</i>
UGT AEDIAN	11 164	10.7%	1.8%	Cash flows	actualisés ¹	futurs
<i>Test Juin 2010</i>	<i>Valeur comptable</i>	<i>Taux d'actualisation</i>	<i>Taux croissance</i>	<i>de</i>	<i>Méthode de valorisation</i>	<i>de</i>
UGT AEDIAN	10 872	10.7%	1.8%	Cash flows	actualisés ¹	futurs

¹ Flux de trésoreries sur 5 ans et valeur terminale.

Les taux de croissance utilisés sont ceux retenus pour les budgets et pour les périodes suivantes conformes aux taux retenus par le marché.

Note 8 - Actifs corporels

La variation des immobilisations corporelles résulte de la mise en place des agencements et de l'acquisition de nouveaux matériels et mobiliers dans le cadre de l'aménagement des nouveaux locaux.

Note 9 - Actifs financiers

<i>En k€</i>	<i>31/12/10</i>			<i>Total bilan</i>
	<i>Titres disponibles à la vente</i>	<i>Prêts et créances</i>	<i>Actifs financiers à la juste valeur par le résultat</i>	
Titres non consolidés	37			37
Contrat de liquidité			56	56
Autres titres immobilisés			116	116
Prêts		736		736
Dépôts et cautionnements		179		179
Actifs financiers	37	915	173	1 125
Clients et autres débiteurs		9 976		9 976
Autres actifs courants		1 492		1 492
Trésorerie et		2 506		2 506

équivalents				
Total	37	14 890	173	15 099

En k€	30/06/10			Total bilan
	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	
Titres non consolidés	37			37
Contrat de liquidité			51	51
Autres titres immobilisés			116	116
Prêts		794		794
Dépôts et cautionnements		175		175
Actifs financiers	37	969	167	1 173
Clients et autres débiteurs		11 060		11 060
Autres actifs courants		2 122		2 122
Trésorerie et équivalents		2 647		2 647
Total	37	16 798	167	17 002

9.1. Titres non consolidés

Les titres disponibles à la vente correspondent aux titres Aedian Intégration et n'ont pas fait l'objet de variation de juste valeur.

9.2. Prêts et créances au coût amorti

L'impact de la juste valeur des prêts « Effort construction » au titre du premier semestre 2010-2011 est nul, AEDIAN actualisant déjà ces prêts.

Les autres prêts et créances générés par AEDIAN sont constitués par des prêts au personnel et des dépôts et cautionnements.

Le Directoire du 5 septembre 2006 a accordé un prêt au personnel d'un montant de 200 k€, faisant suite à une demande de congés pour création d'entreprise. Ce prêt, d'une durée de 60 mois est remboursable in fine au cours du 61ème mois. Les intérêts sont décomptés au taux de 3.5% l'an. Il a fait l'objet d'un premier remboursement partiel anticipé à hauteur de 63 k€ en mars 2010. Le solde, d'un montant de 137 k€ a été remboursé en novembre 2010.

AEDIAN a accordé le 23 novembre 2009 un prêt de 99 k€ à un de ses salariés. Ce prêt, d'une durée de 40 mois est remboursable mensuellement. Les intérêts sont décomptés au taux de 3,79 % l'an.

Sur le semestre, les prêts au personnel ont généré un revenu de 3 k€ (3 k€ au 31 décembre 09).

9.3. Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat

Ces actifs sont composés des liquidités du contrat de liquidité pour 56 k€ (51 k€ au 30 juin 10) et des actifs donnés en garantie (sicav nanties données en garantie des baux immobiliers) pour 116k€ (116 k€ au 30 juin 10).

9.4. Clients et autres débiteurs

En k€	31/12/10	30/06/10
	Clients et autres débiteurs	Clients et autres débiteurs
Valeur brute	9 977	11 061

Dépréciation par résultat	(1)	(1)
Total	9 976	11 060

9.5. Autres actifs courants

Les autres actifs courants sont constitués des avances et acomptes versés pour 354 k€ (401 k€ au 30 juin 10), des autres créances pour 708 k€ (1 293 k€ au 30 juin 10) et des charges constatées d'avances pour 430 k€ (428 k€ au 30 juin 10).

9.6. Créance d'impôt sur le résultat

La créance d'impôt sur les résultats est constituée des créances d'impôts et crédits d'impôts vis à vis du trésor.

Au 31 décembre 2010, l'impôt à payer étant inférieur aux créances et crédits d'impôts, le solde net est comptabilisé à l'actif du bilan dans la rubrique « Créance d'impôt sur les résultats ».

9.7. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La « trésorerie et équivalents de trésorerie s'élève à 2 506 k€ au 31 décembre 2010 contre 2 647 k€ au 30 juin 2010. Les actifs classés sous cette catégorie sont les SICAV bancaires de trésorerie et les comptes bancaires.

Le résultat enregistré sur la « trésorerie et équivalent de trésorerie » au 31 décembre 2010 est un produit de 1 k€ comme au 31 décembre 2009.

Note 10 - Capitaux propres

Les capitaux propres sont détaillés dans le tableau de variation des capitaux propres.

10.1 Titres auto-détenus

Sur le premier semestre, AEDIAN a racheté 80 585 actions propres à un cours moyen de 4.37€ et cédé 61 029 actions propres. Au 31 décembre 2010, elle détient 106 356 actions propres, soit 5.78% du capital. Ces actions ont été affectées aux objectifs suivants :

OBJECTIFS	Actions acquises sur la période net des cessions et des transferts	Nombre d'actions cumulées
Attribution aux salariés ou mandataires, soit en cas de levée d'options d'achats d'actions, soit au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, soit dans le cadre d'un plan d'actionnariat	20 000	42 262
Remise d'actions dans le cadre d'une acquisition ou d'un échange de titres	0	53 250
Animation du marché du titre AEDIAN dans le cadre d'un contrat de liquidité	(444)	10 844

10.2. Options d'achat d'actions et actions gratuites

Les actions gratuites sont évaluées en retenant le cours de l'action AEDIAN lors de l'attribution et en tenant compte d'un taux de rotation.

La charge enregistrée au cours du premier semestre s'élève à 7 k€ au titre des options d'achat d'actions (11 k€ au 31 décembre 2009) et à 42 k€ au titre des actions gratuites (59 k€ au 31 décembre 2009).

Il n'y a pas eu sur le semestre d'attribution de plans d'options d'achat d'actions ni d'attribution d'actions gratuites.

Note 11 – Passifs financiers

L'endettement financier net correspond à la différence entre le total des passifs financiers et la trésorerie et équivalents de trésorerie.

	<i>Décembre 10</i>			<i>Juin 10</i>
	Courant	Non courant	Total	Total
Dettes financières	42	0	42	89
Fournisseurs et autres créditeurs	3 812	0	3 812	3 579
Autres passifs financiers	10 615	67	10 682	11 440
Total	14 469	67	14 536	15 108

Tous les passifs financiers d'AEDIAN sont évalués en date d'arrêté au coût amorti déterminé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Une charge d'intérêt totale de 1 k€ (8 k€ au 31 décembre 2009) a été comptabilisée en résultat financier au titre du coût de financement.

11.1. Dettes financières

Il n'y a plus de dettes financières non courantes depuis le 30 juin 2010 et les dettes financières courantes représentent 42 k€ au 31 décembre 2010 (89 k€ au 30 juin 2010). AEDIAN a remboursé sur le semestre ses emprunts à hauteur de 47 k€.

11.2. Echancier de l'endettement financier brut :

Le tableau ci-après présente une répartition y compris intérêts courus de l'endettement financier brut par catégories et par échéances annuelles contractuelles :

<i>En k€</i>	<i>Total</i>	<i>Moins d'un an</i>	<i>Entre 1 et 5 ans</i>	<i>A plus de 5 ans</i>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit non courants	0	0	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit courants	42	42	0	0
Total	42	42	0	0

Les dettes financières comprennent à hauteur de 38 k€ le solde dû pour les emprunts mis en place pour financer la croissance externe.

11.3. Evolution de l'endettement financier net

L'endettement financier net correspond à la différence entre le total des passifs financiers et la trésorerie et équivalents de trésorerie.

	<i>Décembre 2010</i>	<i>Juin 2010</i>
Trésorerie et équivalents de trésorerie et VMP	2 506	2 647
Total trésorerie et équivalents de trésorerie et VMP	2 506	2 647
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit non courants	0	0

Autres passifs financiers non courants	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit courant	38	85
Autres dettes financières courantes	4	4
Endettement financier brut	42	89
Endettement financier net	(2 464)	(2 558)

11.4. Fournisseurs et autres créditeurs

Le montant des dettes fournisseurs s'élève à 3 812 k€ au 31 décembre 2010 contre 3 579k€ au 30 juin 2010.

11.5. Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers s'analysent comme suit :

En k€	Décembre 2010	Juin 2010
Impôts différés ¹	67	22
Impôts courants	0	0
Autres passifs courants ²	10 615	11 440
Total	10 682	11 462

¹Est comptabilisé en impôts différés le montant des différences temporelles.

² Les autres passifs courants sont constitués des dettes fiscales et sociales pour 8 578 k€ (10 175 k€ au 30 juin 10), des autres dettes pour 1 302 k€ (754 k€ au 30 juin 10) et des produits constatés d'avance pour 735 k€ (511 k€ au 30 juin 10).

Note 12 - Provisions

L'évolution des provisions courantes sur la période s'analyse comme suit :

	Juin 2010	Dotation de l'exercice	Reprise (provisions utilisées)	Reprise (provisions non utilisées)	Décembre 2010
Avantages du personnel	27	0		(9)	18
Provisions risques locaux	244	0	(194)	(45)	5
Total provisions non courantes	271	0	(194)	(54)	23
Provision litiges sociaux	112	59	(79)	(7)	86
Provision risques locaux	101	0	0	0	101
Provision autres litiges	50	0	0	0	50
Autres provisions pour risque	60	0	(2)	(9)	49
Total provisions courantes	323	59	(81)	(16)	285
Total provisions	594	59	(275)	(70)	308

Concernant les affaires prud'homales en première instance, AEDIAN provisionne un pourcentage fixe des sommes réclamables. Ce pourcentage qui tient compte de l'expérience d'AEDIAN a été recalculé sur l'exercice sur la base des résultats obtenus au cours des trois derniers exercices. Le résultat obtenu confortant la position du 30 juin 2010, le pourcentage reste identique.

Autres notes.

Note 13 - Autres avantages postérieurs à l'emploi

Ces engagements ne sont pas couverts en totalité par des actifs de régime dont la juste valeur actualisée au 31 décembre 2010 s'élève à 362 k€ pour un engagement total de 381 k€ (341 k€ au 30 juin 2010 pour un engagement total de 368 k€.

L'engagement net est comptabilisé en « Avantage du personnel » pour la partie non externalisée.

Les actifs de régime sont composés de la manière suivante :

Les actifs gérés par des assurances sont placés sur un contrat collectif d'assurance vie à supports multiples. AEDIAN a investi ses cotisations dans 2 supports financiers dont les profils financiers sont plus ou moins actifs.

Les hypothèses actuarielles retenues pour le calcul des indemnités de départ à la retraite varient en fonction des sociétés et sont les suivantes :

	<i>Décembre 10</i>	<i>Juin 10</i>
Taux de rendement effectif des actifs du régime	8.3%	13.5%
Taux moyen de rotation	35%	35%
Taux d'actualisation retenu	4.3%	4.3%
Taux de charges patronales	46.4%	46.4%
Taux moyen de progression des salaires	1.6%	1.6%

Les variations de la juste valeur des actifs du régime sont présentées ci-après :

En k€	31/12/2010	30/06/2010	31/12/2009
Juste valeur à l'ouverture	341	469	469
Rendement attendu des actifs du régime	30	46	16
(Pertes)/gains actuariels	(9)	(144)	41
Différences de conversion	0	0	0
Cotisations patronales	0	0	0
Cotisations salariales	0	0	0
Prestations servies	0	(30)	(160)
Regroupement d'entreprises	0	0	0
Juste valeur à la clôture	362	341	366

Le tableau ci-après indique les montants comptabilisés au compte de résultat :

En k€	31/12/2010	30/06/2010	31/12/2009
Coût des services rendus	16	32	31
Coût financier	8	22	20
Rendement attendu des actifs du régime	(30)	(46)	(16)
Coût actuariels	15	(154)	(135)
Perte actuarielle nette comptabilisée durant l'exercice	0	0	0
Coût des services passés	(9)	(174)	41
Pertes liées à la réduction du régime de retraite	0	0	0

Montant total inclus dans les charges liées aux avantages du personnel	18	27	(142)
--	----	----	-------

Note 14 - La gestion des risques liés aux instruments financiers

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- risque de crédit,
- risque de liquidité,
- risque de marché.

14.1. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière dans le cas où un client viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. La gestion du risque de crédit sur les créances clients est prise en compte notamment par le reporting mensuel client qui permet d'analyser la durée de crédit moyen accordé au client, le pourcentage et l'ancienneté de l'encours client, et ce, sur toutes les zones d'activité d'AEDIAN. Par ailleurs, la typologie des principaux clients d'AEDIAN relevant essentiellement de grands comptes dont la solvabilité est avérée, limite le risque de crédit pour AEDIAN.

En k€	31 décembre 2010							
	Actifs en souffrance à la date de clôture					Actifs dépréciés	Actifs ni dépréciés ni en souffrance	Total
	0-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	Au delà d'1 an	Total			
Clients et autres débiteurs	3 934	62	2	0	3 997	1	5 977	9 976

En k€	30 juin 2010							
	Actifs en souffrance à la date de clôture					Actifs dépréciés	Actifs ni dépréciés ni en souffrance	Total
	0-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	Au delà d'1 an	Total			
Clients et autres débiteurs	4 325	(25)	0	0	4 300	1	6 759	11 060

Il n'y a pas de risque significatif de non-règlement sur les factures émises ou à émettre. L'impact des non-règlements est peu sensible : 1 k€ au 31 décembre 2010 (1 k€ au 30 juin 10).

En raison de la nature de sa clientèle et de la diversification de ses clients, le management estime que le risque de crédit sur les clients est limité et qu'il n'y a pas de risque de concentration de crédit important.

Les dix premiers groupes clients représentent 80 % du chiffre d'affaires sachant qu'un groupe se constitue pour AEDIAN de plusieurs clients. Le premier groupe client (15.5 % du chiffre d'affaires) se décompose, par exemple, en 8 comptes clients, correspondant à autant de filiales différentes. Au 30 juin 2010, 84 % du chiffre d'affaires était réalisé au sein d'entreprises auprès desquelles AEDIAN est référencée.

14.2. Risque de liquidité

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Pour gérer le risque de liquidité, AEDIAN bénéficie de facilités de caisse à court terme d'un montant total de 2 500 k€, suffisantes au regard de son activité et des variations qu'entraînent celles-ci en terme de besoin en fond de roulement.

Les flux contractuels non actualisés sur l'encours des passifs financiers est repris dans la note 10.1 sur les dettes financières.

La trésorerie nette des dettes financières d'AEDIAN est positive. Les covenants financiers liés aux emprunts destinés à financer les acquisitions sont les suivants :

AEDIAN SI a financé :

- 100% de l'achat du fonds de commerce Methodis par emprunt :

- 350 k€ afin de financer les compléments de prix dus suite au rachat du fond de commerce de METHODIS à la société CIMES. Il s'agit d'un emprunt sur 5 ans à taux fixe. Le TEG est de 3.88% l'an. L'amortissement est trimestriel et la première échéance a été prélevée en octobre 2006.

Le capital non remboursé s'élève à 38 k€ au 31 décembre 2010.

Covenant financier à respecter pendant toute la durée du prêt :

1- Dette nette consolidée / fonds propres consolidés <0.8

Ce covenant était respecté au 30 juin 2010. Il est calculé de manière annuelle.

14.3. Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que les variations de prix de marché (cours de change, taux d'intérêt, prix des instruments de capitaux propres) affectent le résultat d'AEDIAN ou la valeur des instruments financiers détenus.

La gestion du risque de marché a pour objectif de contrôler les expositions au risque de marché et/ou les limites acceptables en terme de couple rentabilité/risque.

Le risque de marché comprend le risque de change et le risque de taux d'intérêts.

AEDIAN accorde une attention particulière à la gestion de la trésorerie dans le but, notamment, de couvrir l'ensemble des risques de marché. Le groupe n'utilise pas d'instruments financiers dérivés car il est peu exposé aux risques de variation des taux d'intérêts et des cours de changes.

Risque de change

La totalité du produit des activités ordinaires du Groupe est réalisé en euros. Seule AEXIA, entreprise liée, est située en Tunisie. Le risque de change est donc non significatif dans le cadre des activités d'AEDIAN. Par ailleurs, les actifs monétaires ainsi que l'endettement d'AEDIAN sont exclusivement en devise euros.

Risque de taux d'intérêts

Dans le cadre du financement de ses croissances externes, AEDIAN a utilisé des financements basés sur des taux fixes. Le risque de taux d'intérêts est donc inexistant.

Note 15 – Passifs éventuels Suivi des litiges significatifs

Dans le cadre de ses activités, le groupe peut être confronté à des actions judiciaires, dans le domaine social ou autres. A chaque fois qu'est identifié un risque, une provision est constituée de manière prudente avec l'avis de ses conseils.

Dans le cadre des affaires consécutives au rachat par AEDIAN en 2003 de l'ensemble des actions composant le capital de la société Partners International Advisers, le groupe fait régulièrement procéder à une estimation du risque, conduite par ses conseils. Au 31 décembre 2010, ces derniers estiment que :

- pour ce qui concerne le complément de prix (1,9 M€ au poste goodwill du bilan, ajustable en fonction des décisions de justice à venir conformément à la norme IFRS 3), les chances d'obtenir une décision favorable à Aedian de la Cour d'Appel sont non négligeables ; à tout le

moins, il paraît peu probable que la Cour d'Appel se montre aussi sévère que le Tribunal de Commerce sur le montant du complément de prix ;

- pour ce qui concerne la concurrence déloyale dont AEDIAN demande réparation, une réflexion sur les raisons ayant amené le tribunal à ne pas sanctionner des actes de concurrence déloyale largement démontrés est en cours ; il a été fait appel de ce jugement ;
- pour ce qui concerne les plaintes pénales déposées par AEDIAN en relation avec les procédures commerciales et civiles ci-dessus, plusieurs ordonnances sont intervenues, certaines définitives, d'autres restant frappées d'appel.

Il n'existe pas d'autres procédures gouvernementales, judiciaires ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des six derniers mois des effets significatifs sur la situation financière et la rentabilité de la société.

Note 16 - Evénements post-clôture

Bons de souscription ou d'achat d'actions nouvelles ou existantes

Le Conseil d'Administration du 20 décembre 2010, faisant usage de la délégation qui lui a été consentie par l'assemblée générale mixte du 26 novembre 2010 a décidé de procéder à l'émission de 120 000 BSAANE au bénéfice de cadres dirigeants et mandataires.

Au vu du rapport d'un expert mandaté par la société en date du 15 décembre 2010, le prix de souscription de chaque BSAANE est fixé à 0.41€ par le Conseil d'Administration. Ils ont été intégralement souscrits en date du 7 janvier 2011. 1 BSAANE donnera le droit de souscrire ou d'acquérir 1 action ordinaire de la société au prix de 5.16€.

Les BSAANE sont cessibles et exerçables à tout moment à compter du 6 janvier 2013 jusqu'au 6 janvier 2015.

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle – Période du 1^{er} juillet 2010 au 31 décembre 2010

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Aedian, relatifs à la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. CONCLUSION SUR LES COMPTES

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II. VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 28 février 2011

Les Commissaires aux Comptes,

DELOITTE & ASSOCIES

représentée par Albert AIDAN

APLITEC

représentée par Pierre LAOT

Attestation du responsable du rapport financier semestriel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Paris, le 28 février 2011

Stéphane Morvillez, Directeur général